

Principe du civisme et de la solidarité

Le respect de l'autre, la courtoisie, le civisme et la solidarité doivent être permanents dans toutes les relations au sein de la communauté scolaire.

Au sein du Lycée Professionnel Raymond Nérès a été mis en place (2013-2014)

LE CONSEIL DES ELEVES PAIRS

Cette action est basée sur le partenariat Gendarmerie/Education Nationale/Justice. Il s'agit de faire des élèves pairs des acteurs dans la régulation des relations entre élèves et en faire des citoyens responsables.

Au sein des classes, les élèves volontaires sont recrutés à l'issue d'un test et d'un entretien avec un psychologue. Ils sont ensuite formés par les professionnels de la BPDJ (Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile). Douze heures sont consacrées à une formation à la fois théorique et pratique portant sur diverses thématiques.

Dans ce dispositif, les jeunes qui ont des difficultés de communication avec les adultes peuvent faire appel à un « pair » capable de relayer auprès des adultes leurs difficultés ou leurs attentes. C'est une mission d'écoute de leurs pairs leur permettant de faciliter la résolution de conflits au sein de la classe et plus largement dans l'Etablissement. Les élèves Pairs peuvent aussi orienter leurs camarades vers un professionnel de l'établissement en cas de problème personnel ou scolaire.

Cette participation sera valorisée au sein de l'établissement par une reconnaissance particulière au titre de l'implication à la vie de la cité scolaire. Au terme de leur formation, une attestation validant leurs compétences leur est délivrée lors d'une cérémonie solennelle. Une formation continue est assurée.

A la rentrée de septembre 2017, les élèves pairs formés assureront le recrutement et le parrainage des nouveaux élèves volontaires.

Planning prévisionnel :

- Présentation du dispositif entre le 04 et le 15 septembre 2017
- Arrêt de la liste des élèves volontaires : vendredi 29 septembre 2017
- Passage des tests : Du 02 au 06 octobre 2017

- Entretien avec le psychologue : Entre le 16 octobre et le 03 Novembre 2017
- Formation : entre le 6 novembre et 1^{er} décembre 2017

Acceptez-vous que votre enfant s'implique dans cette mission ?

Date :

Signature du représentant légal

LE POINT ECOUTE GENDARMERIE

C'est une instance ouverte aux personnels, aux parents et aux élèves de la cité scolaire pour leur offrir la possibilité de venir exposer leur problème (de sécurité, d'éducation,...) auprès d'une cellule d'écoute au sein même de l'établissement.

Composition :

Ce point écoute est composée de personnel réserviste et non réserviste de la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile (BPDJ) constituant un groupe de parole au sein duquel se trouve une assistante sociale, un éducateur, des gendarmes et une psychologue.

Objectif :

Améliorer les relations entre les membres de la communauté scolaire, de mettre les élèves dans les dispositions les plus favorables pour appréhender les apprentissages et préparer leur insertion professionnelle. C'est un lieu où les parents peuvent trouver l'aide nécessaire pour se renseigner, comprendre les comportements, déceler un mal-être entravant la scolarité de leur enfant et trouver les conseils adaptés.

Organisation :

Cette année, le Point Ecoute fonctionnera un mardi par mois, en salle modulaire P15 à l'entrée du Lycée. Les rendez-vous peuvent être pris auprès de la vie scolaire ou du secrétariat.

Le planning d'intervention est le deuxième mardi de chaque mois aux dates ci dessous :

10 octobre 2017 - 14 novembre 2017 - 12 décembre 2017 - 16 janvier 2018
20 février 2018 - 13 mars 2018 - 17 avril 2018 - 29 mai 2018.